

Site classé
Patrimoine
national



Anciens remparts et jardins

Allier

Date de l'arrêté : 30 juin 1951

Communes concernées : Montluçon

Superficie : 1,79 ha

Ce parc public a été aménagé en 1939 dans une ancienne friche des remparts de Montluçon, dix ans avant le classement. Une partie plus en hauteur a été aménagée plus récemment, en jardin en terrasses.

Le périmètre du site comprend donc le jardin des remparts, les immeubles de qualité historique qui le délimitent et trois tours isolées dans la ville, dans le prolongement des anciennes tours de remparts intégrées à la conception du parc.

Ces tours extérieures ont eu des destins divers : l'une est en bon état, une autre semble avoir disparu, une dernière apparaît comme une ruine au milieu de constructions récentes.

Aujourd'hui, la végétation du parc a recouvert les tours qui, intégrées dans le jeu de maçonneries et de murs de soutènement, ne s'identifient pas au premier regard.

Si le parc est intéressant, il ne l'est pas davantage qu'un grand nombre de parcs de la

même époque qui ne font pas l'objet pour le moment d'un regard particulier dans le cadre de la préservation des sites.

Type d'intérêt

Pittoresque

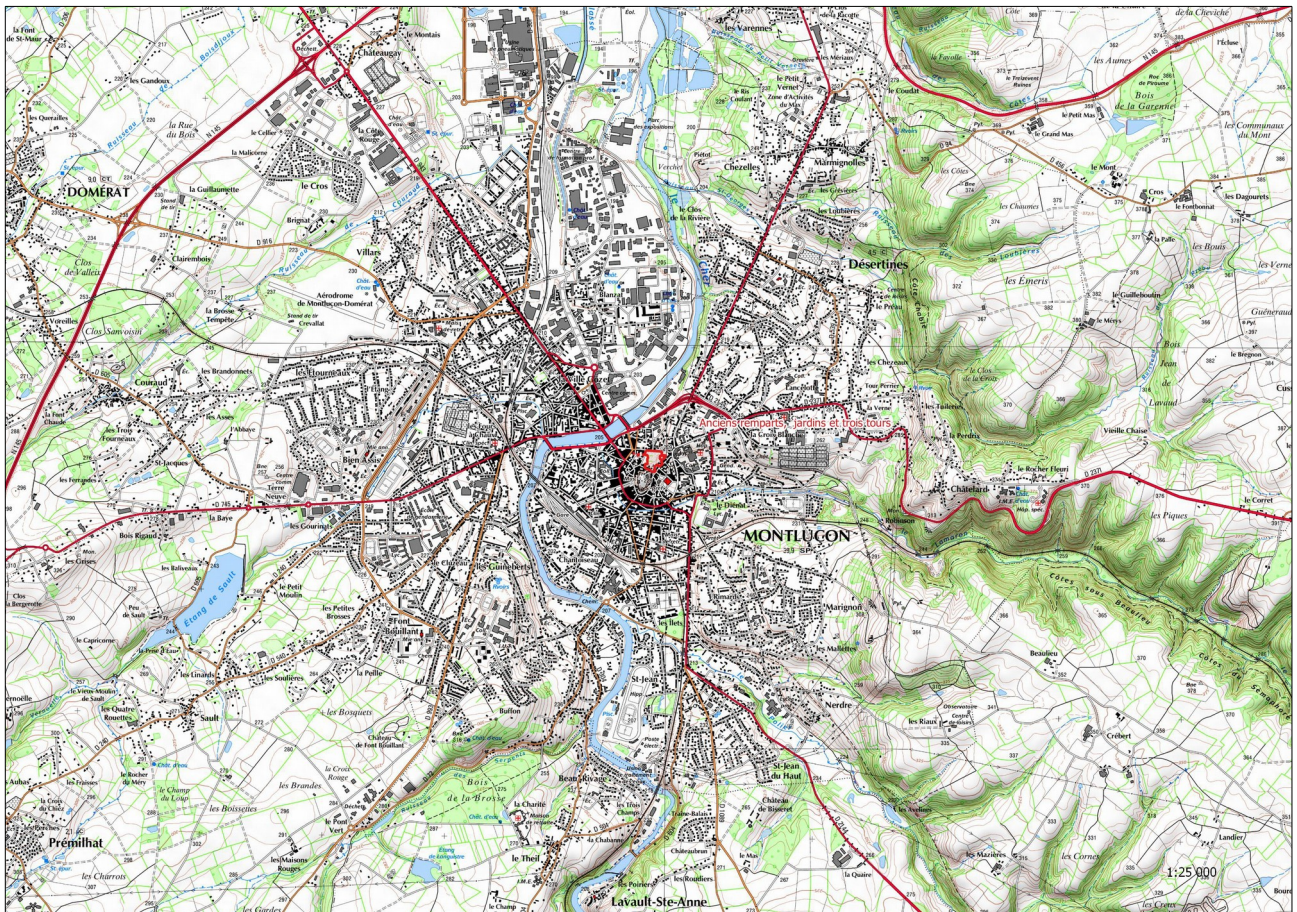
Accès

Libre

Tourisme

Office du tourisme de Montluçon : 04 70 05 11 44

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2016

